

Zeitschrift:	Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber:	Société jurassienne d'émulation
Band:	56 (1952)
Rubrik:	Miroir de la vie jurassienne de novembre 1951 à décembre 1952

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Miroir de la Vie jurassienne

De novembre 1951 à décembre 1952

PAR FR. BOURQUIN ET A. RIBEAUD

La vie agricole, économique et financière

Exposition jurassienne d'aviculture et de colombophilie, à Court.

Un sapin, abattu près de la Bergerie de Tramelan-Dessus fournit 52 stères de bois.

D'importantes mesures doivent être prises pour enrayer l'épidémie de fièvre aphteuse qui frappe le Jura.

Des lâchers de faisans ont lieu dans les différents districts, sur l'initiative de la Direction cantonale des forêts et de la Société des chasseurs au chien d'arrêt.

Grand succès de la foire de Chaindon : 20 000 personnes, 2 500 chevaux, 600 voitures et 70 autocars, 350 bancs de foire ! La gare de Reconvillier a expédié 179 wagons (455 bêtes) et celle de Tavannes 148 wagons (361 bêtes). Les prix sont montés à Fr. 2 500.— et plus pour des chevaux de 2 ½ ans.

Le mauvais temps de l'automne tarde la vendange sur les rives du lac de Biel.

Bielle fête, le 1er février 1952, la naissance de son 50.000^e habitant, la petite Sonia Messerli.

Pour ouvrir les routes des Franches-Montagnes, obstruées par l'hiver rigoureux, on utilise un nouveau moyen : une fraiseuse à neige, qui l'aspire, la pulvérise et la projette à 20 m. de distance.

L'assemblée des autorités communales et bourgeoises du district de La Neuveville se prononce contre la centralisation, à Delémont, des diverses Recettes de district.

Congrès, à Bielle, de la Fédération suisse de publicité.

10^e braderie biennoise.

Les fabricants suisses d'horlogerie, réunis à Bienne, votent une résolution protestant contre l'éventuelle majoration, réclamée par l'industrie horlogère américaine, des droits de douane frappant les montres suisses.

Il y a, à Bienne et dans le Jura, 709 entreprises industrielles, soit : Bienne, 240 ; districts de Courtelary, 140 ; Delémont, 50 ; Franches-Montagnes, 27 ; Laufon, 28 ; Moutier, 104 ; La Neuveville, 10 ; Porrentruy, 110.

On inaugure, à Bienne, l'Ecole fédérale du bois et du bâtiment.

Les horlogers suisses en général, et jurassiens en particulier, prennent connaissance avec soulagement et satisfaction de la décision du président Truman de ne pas majorer les droits de douane frappant les montres suisses.

Pro Jura tient sa 50^e assemblée générale à La Neuveville.

Saint-Imier inaugure sa nouvelle salle de spectacles.

Le budget 1952 de la ville de Bienne présente Fr. 20.640.723,— aux recettes et Fr. 20.628.061,— aux dépenses, laissant ainsi un boni présumé de Fr. 12.662,—.

M. Charles Schäublin, industriel, à Bévilard, payera la construction du nouveau bâtiment de l'école secondaire de Malleray-Bévilard, construction devisée à Fr. 600.000.—.

Une réorganisation des transports par bateaux sur le lac de Bienne, prévue en deux étapes, s'élève à environ Fr. 2.650.000,—.

Le Conseil général de Saint-Imier recommande aux électeurs le vote d'un crédit de Fr. 350.000.— pour favoriser la construction de logements. Dans le même ordre d'idées, Tramelan fixe de Fr. 1500.— à 2500.— la subvention communale par appartement de trois pièces, plus Fr. 250.— par enfant.

Les comptes 1951 de la ville de Bienne s'équilibrent par Fr. 23.453.828,— aux recettes et aux dépenses, malgré des travaux extraordinaires pour un montant de Fr. 2.725.744,—.

La Société d'agriculture d'Ajoie étudie le problème du lait et de ses dérivés, attendu que le rendement du capital investi dans une exploitation agricole, qui était de 4,53 % en 1948, n'atteint plus que 3,15 %.

Les Forces motrices bernoises décident de démolir leur bâtiment administratif de Porrentruy et d'en construire un autre à la même place.

La Caisse d'épargne de Bassecourt enregistre, pour 1951, un bénéfice net de 136.228 francs, y compris 26.571 francs portés

à compte nouveau. Mouvement général des opérations : 230.605.295 francs contre 180.863.647 en 1950.

Les abondantes chutes de neige de janvier et février mettent à dure épreuve les Chemins de fer du Jura. Trois locomotives de la ligne Saignelégier-La Chaux-de-Fonds sont hors d'usage.

Le syndicat chevalin d'Ajoie compte 615 membres, avec 1601 sujets primés.

Lâcher de chevreuils dans la forêt du Fahy, en présence de M. le conseiller d'Etat Buri.

Des subsides de l'Etat sont accordés pour la canalisation de la route cantonale à Villars-sur-Fontenais, pour l'entretien de la route cantonale à Pleujouse, pour les chemins forestiers des communes de Bressaucourt et de Miécourt, et pour le reboisement de Sous la Cœudre, commune de Fontenais.

40^e anniversaire de l'Ecole de commerce de Delémont.

Sous les auspices de l'ADIJ, M. le conseiller fédéral Rubattel, chef du Département fédéral de l'économie publique, fait à Delémont une importante conférence sur le sujet : *Problèmes d'aujourd'hui et de demain*.

Le village de Cœuve, essentiellement agricole jusqu'il y a quelques années, compte actuellement une quarantaine de granges-écuries non utilisées, les propriétaires ayant renoncé à l'exploitation rurale pour se vouer à l'industrie. Celle des pierres fines s'est considérablement développée dans cette localité comme dans de nombreux villages ajoulots.

Un crédit de 60.000 francs est ouvert à la Direction des travaux publics pour des réfections et améliorations à effectuer à l'Ecole d'agriculture de Courtemelon.

Inauguration de la traction électrique de la ligne Porrentruy-Bonfol.

Cinquantenaire de la Coopérative d'Ajoie.

A Delémont, les services industriels continuent à être une importante source de revenus pour les finances municipales. En 1951, les recettes d'exploitation de l'électricité ont atteint 747.993 francs.

L'assemblée générale d'Ebauches S. A. marque le 25^e anniversaire de ce groupement par la constatation que 1951 a été une année record pour toute l'industrie horlogère. La valeur des montres et des mouvements exportés s'est élevée à plus de 33 millions.

Journées romandes d'apiculture à Delémont ; communica-

tions de M. le Dr Guéniat, directeur de l'Ecole normale des instituteurs à Porrentruy.

Grand succès habituel du Marché-concours de Saignelégier, avec, cette année, participation d'une délégation du gouvernement bernois.

Le Conseil-exécutif nomme inspecteur des denrées alimentaires M. Georges Fell, docteur en chimie, pour succéder à F. Rougemont, décédé.

4^e braderie bruntrutaine.

Les étudiants de la faculté vétérinaire de Berne font une excursion zootechnique dans le Jura.

En raison de la fièvre aphteuse, les foires au grand et petit bétail sont interdites dans tout le canton de Berne. (Levée de l'interdiction : 4 septembre 1952.)

La correction de la route St-Ursanne - Les Malettes est en plein travail ; le devis est de 770.000 francs.

Assises, à Porrentruy, de la Fédération II de l'Union suisse des sociétés coopératives de consommation.

M. Edgar Fricker devient directeur de la manufacture Condor à Courfaivre ; il succède à son père, le regretté Otto Fricker.

Inauguration de la CISA, nouvelle entreprise céramique à Bonfol.

Au cours de son assemblée constitutive, tenue à Delémont, la Chambre de commerce Jura-Bienne appelle à sa présidence M. Félix Perrin, fabricant de machines à Moutier ; cet organisme est un groupement de l'Union cantonale bernoise du commerce et de l'industrie.

La vie artistique et scientifique

Les Editions du Griffon, à La Neuveville, publient un album des œuvres d'Albert Schnyder (avec texte de Georges Peillex) et de Coghuf (texte de Marcel Joray, président de l'Institut jurassien des lettres, des sciences et des arts).

La troupe des Malvoisins, à Porrentruy, joue *Noé* d'André Obey.

M. Jean-François Comment, artiste peintre à Porrentruy, expose ses œuvres au Musée de Berne, à l'occasion de l'Exposition nationale des beaux-arts, et à Lausanne, à la Guilde du livre. — A l'exposition picturale de Bienne, il tient une place importante dans les œuvres présentées.

M. l'abbé J.-P. Schaller publie une thèse très remarquée, intitulée *Prêtre et médecin en face du malade*.

M. le docteur Ed. Juillard publie un ouvrage sur *l'invagination intestinale*, intéressante contribution à la science médicale.

Le Groupe des petits chanteurs, que dirige à Porrentruy M. Paul Fluckiger, instituteur, est en plein développement et confirme chaque jour ses progrès et ses succès.

Pour son centenaire, le journal *Le Jura* édite *Un Siècle de vie jurassienne*, recueil d'études sur le Jura de 1850 à 1950.

Mlle Christe, de Porrentruy, élève du Conservatoire de Bâle, donne un récital de piano.

Nino Nesi est couronné par le Salon des poètes de Lyon et du Sud-Est.

M. le chanoine Jean-Marie Theurillat, de l'Abbaye de Saint-Maurice, est reçu à l'Ecole des chartes, à Paris, dans la promotion au titre d'archiviste paléographe.

Grâce à M. André Rais, de précieux documents relatifs à l'histoire du Jura sont achetés par le Musée jurassien. M. Guéniat, directeur de l'Ecole normale des instituteurs, est élu président de l'Association des amis du Musée.

Seizième festival jurassien des accordéonistes, à Porrentruy : 500 exécutants.

Trentième festival des sociétés de musique et de chant du district de Delémont.

Le Conseil municipal de Porrentruy fait appel à M. l'architecte A. Gerster pour établir un projet de rénovation de la grande salle de l'hôtel de ville.

Inauguration de la restauration du château de Domont, construit en 1560.

Théâtre en plein air aux Pommerats : pour son 75^e anniversaire, la fanfare du village monte la pièce folklorique de M. Beuret-Frantz *La Fille du ménétrier*.

La Direction cantonale de l'instruction publique décerne des récompenses aux écrivains Lucien Marsaux, Robert Simon, Henri Devain, et à Andrée, romancière de langue française, fixée à Berne.

Robert Simon reçoit le prix Edgar Poë, réservé, à Paris, aux poètes étrangers d'expression française.

Centenaire de la fanfare du Noirmont : représentation de *L'Ame de la Montagne* du R. P. Citherlet.

Le Conseil-exécutif octroie à l'Institut jurassien une subvention de 4000 francs pour 1952 et, dès 1953, une subvention annuelle de 10.000 francs.

L'Académie d'agriculture de France décerne sa médaille d'argent à M. le docteur Germain Carnat, médecin-vétérinaire à Delémont, pour son ouvrage *Le Fer à cheval à travers l'histoire et l'archéologie*. Pour le même livre, M. Carnat est lauréat de l'Académie de médecine vétérinaire de France et reçoit, à Paris, une médaille de vermeil.

M. Auguste Viatte, docteur es lettres, ancien professeur à l'Université Laval de Québec et professeur à l'Université de Nancy, est appelé à la chaire de littérature française de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich.

M. Alfred Ribeaud, docteur en droit, vice-président de la Société jurassienne d'émulation, est nommé membre de la Commission cantonale des monuments historiques.

La Comédie de Genève crée *Le Rendez-vous de minuit* de Jacques Mairens.

Publication d'*Images de Porrentruy*, album contenant des bois gravés de Laurent Boillat, texte de Jean Juillerat.

M. le docteur Fr. Choquard est nommé chargé de cours à la chaire de zootechnie de la faculté vétérinaire de l'Université de Berne.

La section delémontaine de l'Emulation ouvre une exposition de peinture. Oeuvre de J.-H. Juillerat, de Lionel Radiguet et d'artistes contemporains.

La 1^{re} assemblée générale de l'Institut jurassien des lettres, des sciences et des arts a lieu à Bienne.

L'Association de la presse jurassienne appelle à sa présidence M. J.-J. Rochat, du *Journal du Jura*, pour succéder à M. Schnetz, du *Démocrate*.

Sous les auspices de la Fédération jurassienne de musique, un cours pour sous-chefs de fanfare est ouvert à Delémont.

Festival des sociétés de chant du Bas-Vallon, à Corgémont ; festival des fanfares du Bas-Vallon, à Corgémont également ; 32^e festival de chant du Haut-Vallon, à Sonvilier ; 5^e journée musicale des fanfares du Jura-Sud, à Prêles.

La Musique ouvrière de Bienne remporte trois premiers prix à un concours international à Nancy.

Bienne organise un Salon du Livre.

Le comité de la Fondation Gaspard Vallette, à Genève, décerne un prix au poète jurassien Henri Devain, pour l'en-

semble de son œuvre. D'autre part, Henri Devain est admis au sein de la Société des poètes français, dont le siège est à Paris.

Le prix littéraire de la ville de Bienne est attribué à M^{me} Marguerite Janson, romancière, d'Evilard.

A Bienne se constitue une commission chargée d'entreprendre les études en vue de la construction d'un nouveau théâtre.

Bienne organise le Congrès-concours des sociétés théâtrales d'amateurs de Suisse romande.

M. Narcisse Praz, Valaisan établi à Tramelan, remporte un 3^e prix au concours de scénarios, organisé par la Guilde du cinéma, à Lausanne.

Exposition des peintres prévôtois, à Moutier.

Une exposition itinérante, organisée par l'Unesco, patronnée par l'Institut jurassien et présentant des reproductions en couleurs de tableaux célèbres, fait le tour des principales localités du Jura.

Expositions : P. Stampfli, à Bienne ; Paul-A. Robert, à Bienne ; Henri Sandoz, à Paris ; J.-F. Comment, à Reconvillier, à l'occasion du Camp de la jeunesse aux études ; des peintres jurassiens, à Bienne puis à Berne, sous le patronage de l'Institut jurassien ; Laure Bruni, à Bienne.

Les historiens romands tiennent leurs assises à La Neuveville.

Les sociétés romandes de Bienne préparent des représentations d'*Aliénor*, texte de René Morax et musique de Gustave Doret.

La vie militaire et sportive

Le nouveau chef d'armes de l'aviation et commandant des troupes de défense anti-aérienne est un Jurassien : le colonel-divisionnaire Etienne Primault, originaire de Renan.

Le commandement de la Br. fr. 3 est confié au colonel Ed. Bandelier, ancien commandant du Régiment jurassien, en remplacement du colonel V. Moine qui reprend du service à l'Etat-major général.

Le commandement du Rgt. Inf. 9 est confié au lt-colonel E. M. G. René Steiner, nommé au grade de colonel d'infanterie.

Le major Ch. Nahrath, de La Neuveville, est nommé au grade de lt.-colonel d'infanterie.

Le commandement du Bat. fus. 22 est confié au cap. Stalder Otto, de La Neuveville, nommé au grade de major, et celui du Bat. fus. 21 au cap. Vaucher Eric, de Bienne, également nommé au grade de major.

Sont nommés au grade de capitaine les plt. : Walliser Jean-Pierre (Bienne), Paroz André (Bienne), Droz Pierre (Tavannes) dans l'infanterie. Les plt. : Comtesse Laurent (Nidau), Favre Henri (Reconvilier), Estoppey Henri (Bienne) dans l'artillerie. Le plt. Tièche Charles (Reconvilier), dans le génie.

Les adjudants sous-officiers suivants sont nommés au grade de lieutenant : Monnier Philippe, de Tramelan ; Calame André, Berberat Albert, Schneeberger Charles et Jaton Edmond, de Bienne ; Delay André, de Tavannes ; Seigneur Louis et Simmen Bernard, de Sonceboz ; Steiner René, de Moutier ; Weibel Frédéric, de Bienne.

Les Journées suisses des sous-officiers, à Bienne, remportent un très vif succès.

Saint-Imier organise les championnats romands de bobs à quatre.

A Mont-Soleil ont lieu les courses internationales de grand fond, patronnées par *Le Journal du Jura*, et disputées par les hommes sur 30 km. et par les dames sur 10 km.

Les courses à ski du Giron jurassien ont lieu à Chasseral.

Jean Fuchs, de Bienne, obtient son brevet d'instructeur suisse de ski.

Moutier organise un grand tournoi international de football pour juniors.

Mlle Rose-Marie Schlaefli, de Perrefitte, et M. André Froidevaux, de Moutier, passent leur examen pour l'obtention du brevet de parachutiste.

4^e circuit prévôtois pour cyclistes amateurs, à Moutier.

Rallye national de la Fédération des motocyclistes suisses, à Bienne.

34^e fête jurassienne de gymnastique, à Courtelary.

Henri Leschenne, de Moutier, enlève, à Monthey, le titre de champion romand de plongeons, catégorie juniors.

Agé de 75 ans, M. E. Langel, de Courtelary, parcourt en onze jours, le périple Courtelary - Genève - Lyon - Marseille - Menton - Turin - Vallée d'Aoste - Grand-Saint-Bernard - Martigny - Lausanne - Courtelary. Un exploit peu banal !

L'été chaud favorise les records d'affluence aux plages et piscines. La plage de Bienne enregistre, en un seul jour, 8580 entrées !

La course cycliste « critérium des As » se dispute avec succès à Bienne.

16^e fête jurassienne d'athlétisme, à Saint-Imier.

Deux jeunes Biannois effectuent, en moins d'un mois, le trajet Bienne-Rotterdam, soit plus de 12.000 km., en canoë.

Pierre Sprunger, de Tavannes, est classé champion suisse vétéran de tennis de table.

Le bataillon de couverture frontière 221 disparaît, par suite de la modification de l'organisation militaire.

Un nouvel arrondissement fédéral de tir est créé pour le Jura ; le colonel Georges Joset, de Courtételle, est placé à la tête de cet organisme.

A la réunion des chefs de section du Jura, à Saint-Ursanne, le colonel Farron, commandant d'arrondissement, oriente les participants sur le nouveau dispositif défensif de la région.

L'exercice pratique des EM des régions territoriales du Jura, après dix jours de travail, se termine par la critique du colonel Houmard.

M. Kobelt, président de la Confédération et chef du Département militaire fédéral, fait une visite aux troupes en service dans le Jura.

L'Association des météorologistes de l'armée se réunit à Porrentruy.

Assemblée générale annuelle de la Section jurassienne du Touring-Club suisse, à Porrentruy.

Assises annuelles de l'Association romande des troupes motorisées, dans la capitale de l'Ajoie.

Grand Tir jurassien à Porrentruy. Le colonel A. Rebetez est président du comité d'organisation ; le major Devenoges, président du comité de tir. La Société de tir de campagne édite à cette occasion une brochure, *Cinq siècles de tir*, qu'elle a demandée à M. Alfred Ribeaud, avocat.

Circuit de Porrentruy-Courtedoux pour motos, autos et side-cars.

Hygiène publique et œuvres sociales

En 1950, l'Hôpital du district de Courtelary a soigné 988 malades (1024 en 1949). Il fallut procéder à 646 opérations et interventions chirurgicales. Le nombre des journées d'hospitalisation s'est élevé à 30.668 (en moyenne, 31 jours par malade

et 48 malades par jour). Le service de radiologie réalisa 1247 radiographies et 966 radioscopies.

L'orphelinat du même district a abrité, en 1950, jusqu'à 81 enfants. Les comptes de l'établissement bouclent par un déficit de Fr. 845,—. La subvention de l'Etat a passé de Fr. 23.500,— à Fr. 35.000,—.

A la Maison de santé de Bellelay, l'effectif total des malades était, au 1er janvier 1951, de 481, alors qu'il passait à 492 au 31 décembre. Il y avait eu, entre temps, 264 admissions et 253 sorties, ainsi que 39 décès. Le total des malades se monte maintenant à 745. Pour assurer le service de la maison, on compte 190 employés et fonctionnaires, dont 55 infirmiers et 52 infirmières ; le personnel agricole est de 27 personnes.

A Reconvilier, plus de 40 logements, grâce aux constructions récentes, deviennent disponibles pour le printemps 1952.

A Bienne, 17 médecins s'associent pour créer une nouvelle clinique privée comptant une septantaine de lits.

La vente *Pro Juventute* atteint, dans le district de Courtelary, le montant de Fr. 30.470,—.

La direction de l'Hôpital du district de Courtelary décide l'achat d'un poumon d'acier.

La Caisse d'épargne de Courtelary répartit la majeure partie de son bénéfice 1951, soit près de Fr. 39.000,—, à 16 œuvres ou institutions diverses, de bienfaisance ou d'utilité publique, situées dans le district ou à Bienne.

Feu Charles Stauffer, de Corgémont, a légué à l'Association des œuvres d'utilité publique du district de Courtelary une somme de Fr. 427.000,—, mais à des conditions assez difficiles, qui nécessitent une étude approfondie du testament et une décision ultérieure quant à l'acceptation du legs.

On inaugure, à Reconvilier, sous le nom de « La Colline », la nouvelle maison de repos (asile de vieillards) du district de Moutier.

A La Neuveville est inaugurée la nouvelle bâtie de l'asile de Mon-Repos, dont la construction a coûté près de Fr. 600.000,— et qui permettra de porter de 65 à 100 le nombre des pensionnaires.

En 1951, pour tout le Jura, les prestations versées par la Confédération, le canton et les communes aux vieillards chômeurs âgés et survivants ont atteint Fr. 396.973,— pour 1715 bénéficiaires.

Un nouveau statut juridique de l'Hôpital de Porrentruy est à l'étude. Cette institution, dont l'origine remonte au XV^e siècle,

est une fondation, soit un établissement autonome, avec une administration composée actuellement de quinze membres désignés par l'Etat, la Municipalité et la Bourgeoisie. Le nouveau statut devra intégrer les communes d'Ajoie dans l'administration, afin d'assurer le développement d'un hôpital de district. — Le dernier plan pour le nouvel hôtel-Dieu, aux Minoux, a été établi par les architectes Kleiber, Léchot et Masset. — L'Association des maires d'Ajoie prend connaissance du projet de réorganisation administrative et financière de l'hôpital et décide de l'appuyer.

L'Union ouvrière catholique de Porrentruy célèbre son cinquantenaire.

M. le chanoine A. Membrez, curé-doyen de Porrentruy, est nommé membre du conseil d'administration du Sanatorium cantonal bernois de Montana.

A l'Hôpital de Laufon, les recettes de l'établissement atteignent, pour 1951, 176.929 francs et les dépenses 182.992 francs. L'état de fortune dépasse 300.000 francs.

Le Groupement romand des institutions d'assistance publique et privée tient ses assises à Delémont.

Journées jurassiennes des samaritains à Courtételle.

Le Jura possède deux dispensaires d'hygiène mentale : l'un à Tavannes, l'autre à Porrentruy. Un troisième s'ouvrira à Delémont.

La vie politique et sociale

M. Ernest Josi, directeur de l'Office d'orientation professionnelle du Jura, à Saint-Imier, est élu au Conseil national.

Un décret du Grand Conseil porte à quatre le nombre des présidents de tribunal à Bienne.

Les élections pour les autorités du Grand-Tramelan donnent les résultats suivants : maire, M. René Vuilleumier ; conseil communal, 8 membres (5 socialistes, 2 radicaux, 1 paysan) ; conseil général, 45 membres (22 socialistes, 13 radicaux, 6 paysans et 4 catholiques-conservateurs).

A Saint-Imier, le chiffre de la population remonte, et atteint 6000 habitants.

Dès le 1er janvier 1952, la fusion de Tramelan-Dessus et Tramelan-Dessous devient effective.

Le Jura Libre, organe du Rassemblement jurassien (MSJ), devient hebdomadaire dès le 1er avril 1952.

Le Grand Conseil adopte un décret sur l'emploi des langues allemande et française à Biel, consacrant ainsi officiellement le bilinguisme dans l'administration de la ville.

M. Albert Juillard, de Cortébert, ayant donné sa démission de député, c'est M. Paul Villoz, buraliste postal à Plagne, qui lui succédera.

M. René Vuilleumier, maire de Tramelan, est nommé vice-président du Grand Conseil.

Par 38 voix contre 1, le Conseil général de Tramelan demande au Conseil municipal de soutenir l'action du Comité de Moutier.

Le Rassemblement jurassien fonde sa 100^e section à Saint-Imier. Il organise à Sonceboz une journée populaire pour le Jura Sud.

Un nouveau journal, *L'Érguélien*, est lancé à Saint-Imier par la section locale du Rassemblement jurassien.

Pour répondre au Rassemblement jurassien, il se crée une Union des patriotes jurassiens, dont la première activité est la publication d'un manifeste portant 360 signatures. — Ce manifeste déclare qu'il est possible de défendre les particularités jurassiennes et de résoudre heureusement les problèmes qu'implique l'avenir économique et social du peuple du Jura, dans le cadre du canton de Berne.

M. Lucien Hubleur, d'Alle, est nommé vice-président du tribunal de Porrentruy. — M. Arthur Terrier, de Montinez, a été désigné par le parti libéral ajoulot comme juge au tribunal de district en remplacement de M^e Koch, notaire, démissionnaire.

Le 10 novembre, le Comité de Moutier approuve le rapport d'activité établi par son bureau, tendant à la réalisation, sur le plan cantonal, des décisions du Grand Conseil du 10 mars 1949, pour la sauvegarde du particularisme jurassien.

Le Jura rejette à une énorme majorité la nouvelle loi cantonale sur la chasse, qui, dans l'ensemble du canton, est adoptée par 66.900 voix contre 39.094.

M. Paul Bessire, maître secondaire à Saignelégier, est nommé membre de la Commission d'apprentissage des Franches-Montagnes.

Par une interpellation, M. le député S. Michel insiste pour qu'un quai intermédiaire, avec accès sous voies, soit aménagé à la gare de Porrentruy.

M. Rodolphe Gnägi est élu conseiller d'Etat en remplacement de M. Feldmann, élu conseiller fédéral.

Réconciliation chez les libéraux de Porrentruy : la grande

majorité du parti local des indépendants rallie l'ancien parti libéral.

Grande manifestation du Rassemblement jurassien à Delémont. Une résolution de l'assemblée décide de porter la question de la séparation sur le plan fédéral.

Au Grand Conseil, M. Buri, président du gouvernement, répondant à une interpellation du député Grütter, déclare que l'Etat de Berne, nettement opposé à la séparation du Jura, n'entrera pas en pourparlers avec le Rassemblement jurassien.

L'assemblée des mandants du Comité de Moutier prononce la dissolution de cet organisme.

M. Henri Parrat, candidat du parti socialiste, est élu maire de Delémont.

La vie scolaire

Un comité se crée, à Bienne, pour la sauvegarde des intérêts culturels de la ville. Il aura pour tâche immédiate, en particulier, de promouvoir la création d'un gymnase français à Bienne.

M. le Dr Liechti, professeur à l'Ecole normale et inspecteur secondaire, est nommé membre de la Commission de maturité.

Les électeurs de Court renoncent au projet, précédemment adopté, d'instituer une école secondaire à Court même et acceptent de se rattacher à la Communauté scolaire du Bas de la Vallée, pour laquelle un collège est en voie de construction grâce à la générosité de M. Charles Schäublin.

Bienne tente l'expérience des patrouilles scolaires de circulation.

Bienne inaugure, aux Prés Ritter, le nouveau collège abritant l'Ecole secondaire des jeunes filles.

Les électeurs de Moutier votent un crédit de Fr. 3.000.000,— pour la construction et l'aménagement de deux nouveaux collèges, l'un primaire et l'autre secondaire.

Malleray-Bévilard fête la mise sous toit du nouveau collège secondaire édifié grâce au don de M. Schäublin.

Au Grand Conseil, un crédit de 140.000 francs est voté pour l'agrandissement et la rénovation de la propriété Mandelert à Porrentruy, achetée par l'Etat et qui sera aménagée pour les besoins de l'Ecole normale des maîtresses ménagères.

Aux examens d'admission aux écoles normales, sur 32 candidats, 15 sont admis à l'Ecole normale de Porrentruy ; sur 25 candidates, 14 sont admises à l'Ecole normale de Delémont.

La Commission de l'Ecole cantonale confirme dans ses fonctions, pour une période de quatre ans, M. le docteur Mandelert comme médecin scolaire.

Dans son rapport aux promotions de l'Ecole cantonale, M. le recteur Widmer félicite M. P.-O. Walzer, docteur ès lettres, de sa nomination en qualité de privat-docent de littérature française à l'Université de Berne, et M. Ali Rebetez, le nouvel inspecteur des écoles de commerce et des écoles complémentaires commerciales du Jura, qui est également expert-délégué de la Société suisse des commerçants aux examens de fin d'apprentissage.

L'Ecole normale ménagère de Porrentruy a 22 élèves. — 12 et 13 septembre, cession officielle, par la Municipalité, d'une section pédagogique devenant, entre les mains de l'Etat, l'Ecole normale ménagère cantonale.

A l'Ecole cantonale de Porrentruy, 22 candidats reçoivent le diplôme de maturité. A l'Ecole normale des instituteurs, les sept candidats au diplôme secondaire subissent les épreuves avec succès.

Assemblée des délégués des communes, au Foyer jurassien d'éducation à Delémont : M. Borruat, le nouveau directeur de l'établissement, fait part de ses premières expériences et expose son programme.

Congrès pédagogique jurassien à Delémont. M. le Dr Guéniat, directeur de l'Ecole normale des instituteurs du Jura, présente un très important rapport sur l'application pratique des nouvelles méthodes d'enseignement.

Inauguration de l'Ecole normale cantonale des maîtresses ménagères, à Porrentruy.

M. Jean-Paul Pellaton, de Porrentruy, est nommé maître au progymnase de Bienne.

L'Ecole secondaire et la population de Chevenez fêtent le jubilé de M. Edmond Ketterer, en fonctions depuis 1912.

M. Alphonse Widmer, professeur à Thoune, est proposé par la commission administrative de l'Ecole cantonale, comme nouveau recteur de cet établissement.

Le nouvel inspecteur des écoles primaires pour les districts de Porrentruy et de Delémont est désigné en la personne de M. Pétermann-Jobé, maître secondaire à Bassecourt.

La vie religieuse (protestante)

A Bienne se tient un Synode jurassien extraordinaire au cours duquel il est rapporté sur l'action des laïcs dans l'Eglise,

et à l'issue duquel M. Kuenzi, de Bienne, expose les démêlés Feldmann-Barth.

M. H. Tièche, qui détenait depuis 25 ans la présidence de la Fédération des chœurs paroissiaux du Jura, est remplacé par M. H. Tille, de Delémont.

La paroisse de Court procède à l'installation de son nouveau pasteur, M. Jean Charpié, anciennement missionnaire à Taïti, en remplacement de M. Philippe Besson, nommé à Villeret.

Traditionnels camps de Tavannes (en janvier) et de Corgémont (en février).

Le pasteur R. Grimm, de Saint-Ursanne, jusqu'alors à Lyon, part comme missionnaire au Cameroun.

Le Jura protestant obtient audience à la Radio romande. Dorénavant, chaque année, trois cultes seront retransmis de temples jurassiens, cependant que le Jura aura droit à deux émissions du « Courrier protestant » du dimanche soir.

Mlle Madeleine Sautebin, du Fuet, est consacrée au ministère missionnaire.

La Journée jurassienne des missions réunit, à Reconvillier, une cinquantaine de délégués.

Au cours du synode d'arrondissement du Jura, tenu à Tavannes, deux jeunes pasteurs sont consacrés au ministère : MM. René Diacon, de Bienne, et Jean-Louis Charpié, de Court.

Fête cantonale des Unions cadettes jurassiennes, à Tramelan.

Le pasteur Wildbolz, de Kirchlindach, est nommé pasteur allemand de Delémont en remplacement de M. Zulauf, qui a obtenu sa retraite.

La paroisse française de Bienne inaugure son temple entièrement rénové.

25^e Journée jurassienne des femmes protestantes, à Evilard et Bienne.

La paroisse de Péry-Reuchenette marque les 25 ans de ministère qu'y a accomplis son pasteur, M. Aufranc. La paroisse de Renan en fait autant pour M. Marc Berthoud.

M. Jean-Pierre Perrin, pasteur à Tavannes, est appelé à Bienne pour succéder au pasteur J. Perrenoud.

Le traditionnel camp de la jeunesse aux études, à Reconvillier, est consacré à la compréhension de l'art moderne.

L'U. C. J. G. de Tramelan fête son centenaire.

Cortébert commémore le 50^e anniversaire de la construction de sa chapelle.

M. le pasteur Gilbert Schmid, de Reconvilier, à Grasse (Alpes-Maritimes), est nommé aumônier des prisons et pénitenciers pour le Midi et la Corse.

Par décision du Grand Conseil, la paroisse réformée de Delémont est scindée en 3 paroisses autonomes : Delémont, Bassecourt et Courrendlin.

La vie religieuse (catholique)

Les paroisses catholiques du Jura comptent une trentaine d'écoles enfantines, dirigées par des religieuses, dont l'une, dans chaque localité, est chargée de la visite et du soin des malades. La plupart de ces écoles sont des œuvres paroissiales ou sont constituées en fondations spéciales. Un décret de la Direction de l'instruction publique plaçant ces écoles sous la surveillance de l'Etat, un comité d'ecclésiastiques et de laïcs est formé, pour représenter ces institutions auprès des autorités civiles.

M. l'abbé Fleury, curé de Delémont, est nommé doyen de la Vallée ; il succède à M. le chanoine Guéniat.

MM. Jolidon, de Moutier ; abbé Duruz, de Thoune ; Jobin, d'Asuel ; abbé Fleury, de Delémont, sont élus membres de la Commission catholique.

L'assemblée de la paroisse de Delémont décide la construction d'une école enfantine dans le quartier de la Mandchourie.

M. le chanoine Pierre-Noël Prêtre célèbre sa première messe à Boncourt.

M. le chanoine Martin Henry fête ses noces d'argent sacerdotales à l'Ecole de commerce de Sion, où il est professeur.

M. l'abbé Theurillat, curé de Lajoux, devient curé des Bois.

M. l'abbé Chapatte, curé de Tramelan, est nommé curé de Beurnevésin.

La célébration du centenaire, à Porrentruy, de la Société de Saint-Vincent de Paul est rehaussée par la présence du R. P. Riquet, prédicateur de Notre-Dame de Paris.

Mgr Haller, Abbé de Saint-Maurice, nomme vicaire général M. le chanoine Martin Henry.

Premières messes, à Miécourt, du R. P. Petignat ; à Glovelier, du R. P. Maurice Surdez.

La « Jurassia », section de l'Association catholique des étudiants suisses, célèbre le 75^e anniversaire de sa fondation.

M. l'abbé Cuenat devient curé de Lajoux.

M. l'abbé Deandrea, ancien vicaire français à Berne, est nommé curé de Courgenay.

M. l'abbé Noirjean, depuis une dizaine d'années à Tavannes, est installé curé de Bonfol ; il succède à M. l'abbé Meyer, qui prend sa retraite et habitera Beurnevésin.

Installation à Develier du nouveau curé, M. l'abbé Georges Jeanbourquin, venu de Saint-Brais.

Palmarès

M. Georges Terrier est nommé professeur à l'Ecole normale des institutrices à Delémont.

M. Henri Borruat, instituteur à Fahy, est appelé à la direction du Foyer jurassien d'éducation à Delémont.

M. Pierre Ceppi, juge d'appel, devient président de l'Association des juristes bernois.

M. Joseph Voyame, avocat, greffier français à la Cour suprême à Berne, est nommé greffier au Tribunal fédéral.

M. Charles Wilhelm, fils du juge d'appel, obtient la patente d'avocat bernois.

M. Philippe Choquard reçoit le diplôme de la Section de physique théorique de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich.

M. Grégoire Carnat est reçu docteur par la faculté de médecine de l'Université de Berne.

M. Alain Falbriard obtient, au Polytechnicum de Zurich, ses brevets d'ingénieur mécanicien en textile et organisation industrielle.

M. André Broggi reçoit le doctorat ès sciences politiques et sociales de l'Université de Florence.

M. Jean-Georges Devanthéry reçoit la patente d'avocat.

L'Université de Genève décerne le grade de docteur en médecine dentaire à M. Jean-Paul Varrin.

M. Pierre Reusser reçoit le doctorat en sciences naturelles à l'Ecole polytechnique de Zurich ; M. Georges Grosjean, Bienne, devient docteur en histoire et philosophie, et M. Jean Benoît, Tramelan, docteur en droit, tous deux à l'Université de Berne.

M. François Milliet, de Porrentruy, reçoit le diplôme de pharmacien à l'Université de Lausanne.

M. René Chevrolet passe avec succès son examen de médecin dentiste à l'Université de Bâle.

Ingénieurs agronomes : M. Christophe Güdel, M. Robert Maillard.

Docteur ès lettres de l'Université de Fribourg : M. André Lachat, de Porrentruy.

M. André Beuchat, de Courtételle, subit avec succès le deuxième propédeutique à la section agronomique du Poly.

M. Marc Montavon reçoit le diplôme de médecin à l'Université de Lausanne.

A la faculté vétérinaire de Berne, M. Jean Bouille, de Courtedoux, reçoit le titre de docteur.

M. l'abbé Raymond Brêchet, de Delémont, vicaire au Noirmont, soutient, à l'Université de l'Angelicum, à Rome, une thèse de doctorat intitulée *Du Christ à l'Eglise*.

En Sorbonne, M. Jean-Marie Adatte, de Pleujouse, reçoit le certificat de latin et grec ; M. Louis Theubet, de Fahy, la licence en philosophie et latin.

M. Maurice Fell, de Damvant, reçoit le diplôme de chimiste à l'Université de Lausanne.

M. Robert Christe, de Saint-Brais, obtient le diplôme de licencié ès sciences économiques et politiques à l'Université de Neuchâtel.

M. Alain Tschooumy reçoit le diplôme d'architecte à l'Ecole polytechnique de Zurich.

M. Adolphe Peter, ingénieur en chef du Ve arrondissement, est nommé membre de la Commission cantonale de délimitation.

M. François Fleury, directeur des bureaux jurassiens de Publicitas, célèbre le 50^{me} anniversaire de son activité dans cette agence.

M. Adolphe Aubry, à Montfaucon, célèbre le 40^e anniversaire de son entrée en fonctions en qualité de secrétaire communal.

M. Adrien Guggisberg est nommé rédacteur au *Journal du Jura*.

M. Pierre Mœckli, avocat, de La Neuveville, devient secrétaire de chancellerie et suppléant du greffier de chambre de langue française au Tribunal cantonal.

M. Georges-Antoine Barré, avocat, de Bienne, obtient, sur 40 candidats, le poste de conseiller juridique à la division de justice du Département fédéral de justice et police.

M. le Dr Roger Mosimann, de Moutier, est nommé adjoint au chef de clinique du service universitaire de chirurgie à l'Hôpital cantonal de Lausanne.

M. Paul-A. Schachenmann, de Pery-Reuchenette, est appelé à la direction de la fabrique fédérale de munitions, à Altdorf, en remplacement d'un autre Jurassien, M. Reusser, décédé.

M. Charles Perrin, de Moutier, sous-directeur à Berne, est nommé directeur BCB à Bienne.

M. Ernest Léchot, licencié en droit, d'Orvin, est promu 2^e adjoint à la division du commerce du Département de l'économie publique.

M. Paul Robert, de Saint-Imier, directeur de la clinique dermatologique universitaire, à Berne, est nommé membre correspondant de la Société italienne de dermatologie.

M. Willy Clottu, de Bienne, obtient un diplôme à Vercelli (Italie) où il a pris part à un concours international d'exécution musicale et de composition.

Me Clément Paroz, avocat à Bienne, est décoré, à Paris, de la croix d'officier de l'éducation sociale, en témoignage de tout ce qu'il fit pour les orphelins et les victimes de la guerre.

Sœur Marguerite Berger, sœur-visitante du DAT du district de Courtelary, est faite chevalier de l'éducation sociale, en signe de reconnaissance pour son dévouement à l'enfance française durant la dernière guerre.

M. Emile Cassagnaud, directeur de l'Union instrumentale de Bienne, est nommé officier d'académie.

M. Charles Schäublin, industriel, reçoit la bourgeoisie d'honneur de Malleray.

M. et Mme E. Schneeberger, garde forestier, sont nommés bourgeois d'honneur de Reconvillier.

M. James Thorens, de Bienne, est fait officier d'académie pour services rendus à la cause de la culture française.

M. Léon Membrez, président de la Fédération jurassienne de musique, est nommé membre de la Confédération internationale des sociétés populaires de musique.

M. Pierre-André Berger, de La Neuveville, reçoit une médaille et un diplôme de la Fondation Carnegie pour acte de sauvetage.

